



Séance ordinaire du
14 novembre 2012

Lendemain du Conseil des commissaires

Sujets

- Message du Président et Rapport du Directeur général
- Amendement à la Politique « Frais de déplacement, séjours et de représentation des commissaires
- Mainlevée des droits enregistrés sur un immeuble
- Amendement à la Politique d'achat
- Engagement envers l'école publique
- Modification des bassins de l'École du Plateau, de l'École des Deux-Ruisseaux et de l'École du Marais - adoption
- Création du bassin de la future École 032 et modification du bassin de l'École du Marais
- Gestion de la clientèle de l'École secondaire de l'Île et de l'École secondaire Mont-Bleu
- Nomination d'un commissaire à la Fondation de la CSPO
- Félicitations

Message du Président

M. Jocelyn Blondin, président, ouvre la séance et souhaite la bienvenue. Une minute de silence est consacrée pour toutes les personnes qui ont perdu un être cher durant la période estivale. Il offre ses condoléances, au nom du Conseil des commissaires, aux personnes suivantes:

- ◆ **Mme Ginette Charron-Moreau**, secrétaire retraitée, pour le décès de son époux, M. Jean-Marc Charron, employé retraité de la CSPO.
- ◆ **M. André Desjardins**, électricien faisant partie de l'équipe volante du Service des ressources matérielles et à l'École secondaire Grande-Rivière, pour le décès de sa mère, Mme Anita Desjardins.
- ◆ **Mme Liette Pinard-Blais, psychologue à la CSPO et M. Alain Rochette**, directeur de l'École du Village, pour le décès de Mme Suzanne Pinard, respectivement mère et belle-mère des personnes éprouvées.
- ◆ **Mme Manon Fournier**, psychologue à l'École Au Cœur-des-Collines, pour les décès de son père.

Événements à venir

- ◆ **26 novembre:** Formation pour les membres du Conseil d'établissement - Salle du Conseil - Mgr-Lucien-Beaudoin.
- ◆ **24 novembre:** Blitz pour la persévérance scolaire - 10 h à 11 h 15 - Place Cartier près du IGA La flamme (intérieur) et au Tigre Géant, rue Eddy, (corridor menant à la sortie).
- ◆ **28 novembre:** Lancement de la Revue étudiante 2012
- ◆ **30 novembre:** Parade du père-noël - secteur Aylmer
- ◆ **7 décembre:** Gala du personnel de la CSPO - confirmation des présences
- ◆ **9 décembre:** Déjeuner du maire de Gatineau (Roxanne Desmarais du projet Dîners-dépannage sera présente à cet événement). De plus Roxanne a fait l'objet d'un article « Personnalité de la semaine - Journal Le Droit » et a effectué une entrevue à Radio-Canada. Lundi le 19 novembre, elle recevra la Médaille du Gouverneur général pour son engagement dans la communauté.
- ◆ **17 décembre:** Inauguration de l'École 029 à 10 h 30
- ◆ **18 décembre:** Invitation des membres du Comité de parents - rencontre avec les membres du Conseil des commissaires à 20 h 30.

Représentations

- ♦ 17 octobre: Rencontre avec le ministre de la région, M. Stéphane Bergeron
- ♦ 18 au 20 octobre: Conseil et PDG - FCSQ - à Québec
- ♦ 24 octobre: Remise des diplômes - SITO
- ♦ 2 novembre: Lancement du Plan stratégique - CRÉO (Conseil régional des élus de l'Outaouais)
- ♦ 6, 7 et 8 novembre: Salon de la formation professionnelle et technique de l'Outaouais
- ♦ 13 novembre: Inauguration de la Salle Jean-Pierre-Ouellette
- ♦ 12 novembre: Assemblée générale de la Fondation de la CSPO

À la fin de son intervention, par respect pour ses collègues commissaires, le président du Conseil, a annoncé qu'il avait l'intention de se porter candidat au poste de conseiller municipal aux élections municipales dans la circonscription Manoir des Trembles/Val-Tétreau.



Rapport annuel de la Fondation 2011-2012

Le président de la Fondation, M. Dominique Kenney, a déposé le rapport annuel de la Fondation de la CSPO. Il a mentionné que la Fondation a tenu son assemblée générale le 12 novembre 2012.

Intervention des parents

- Mme Villeneuve, parent, demande que le Conseil des commissaires considère la situation des élèves du Carrefour des Brises puisque les parents ont été mal informés et ils souhaitent que leurs enfants demeurent à l'École des Deux-Ruisseaux.
- M. Venne, parent, fait part aux membres du Conseil des commissaires, de sa grande préoccupation pour les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Il souhaite que la Commission scolaire poursuive les travaux en vue de donner les services aux élèves.

Amendement à la Politique « Frais de déplacement, de séjours et de représentation des commissaires » - dépôt aux fins de consultation

Ce sujet est reporté à la séance ajournée du Conseil des commissaires du 28 novembre 2012 à 18 h 30.

Mainlevée de droits enregistrés sur un immeuble - approbation

La Commission scolaire a accordée mainlevée totale et simple de l'inscription de tous les droits résultant des actes suivants:

- avis pour enregistrement de jugement publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Gatineau, le 23 août 1993 sous le numéro 320-315;
- jugement publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Gatineau, le 23 août 1993, sous le numéro 320-316.

Le Conseil des commissaires a autorisé le président du Conseil et le directeur général à signer, à titre de représentants de la Commission scolaire, ladite mainlevée,

Amendement à la Politique d'achat - adoption

Les membres du Conseil des commissaires ont adopté un amendement à la Politique d'achat.

Gestion de la clientèle de l'École secondaire de l'Île et de l'École secondaire Mont-Bleu

Les membres du Conseil des commissaires ont adopté une résolution afin d'officialiser la pratique administrative de gestion des surplus permettant à un élève du secondaire, qui a effectué un changement d'école de terminer son parcours dans cette même école. Les demandes de changement d'école secondaire acceptées seront reconduites automatiquement à moins que l'élève ne soit considéré en surplus ou qu'il ne décide d'aller vers une autre école.

Nomination d'une commissaire ou d'un commissaire à la Fondation

M. Gilbert Couture, commissaire a été désigné membre du Conseil d'administration pour l'année scolaire 2012-2013. Félicitations à M. Gilbert Couture et merci à Mme Marthe Nault pour son travail au sein de la Fondation.

Félicitations

Félicitations au **personnel du Service des ressources financières** pour la production du dépliant qui s'adressait aux membres du Conseil d'établissement.

Félicitations à tout **le personnel de la CSPO** pour leur mobilisation lors de la grève potentielle dans le transport scolaire.

Félicitations au **Comité organisateur** du Salon de la formation professionnelle et technique.

Rapport du directeur général

Nouvelles ministérielles

- ◆ Le 11 octobre, demande du président de la CSPO à la ministre du MELS d'accorder à la Direction de l'équipement scolaire l'autorisation d'émettre un avis relatif aux plans et devis de la nouvelle école 032.
- ◆ Monsieur Marcel Lalonde, directeur général adjoint, a de nouveau été invité à participer aux travaux de la Direction des statistiques et de l'information décisionnelle du MELS portant sur le développement de nouveaux indicateurs pour les prochaines conventions de partenariat, notamment sur l'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire.

Nouvelles administratives

- ◆ Envoi aux parents d'une lettre signée par le président et le directeur général de la CSPO concernant la sécurité aux abords des écoles.
- ◆ Envoi aux parents d'une lettre signée par le président et le directeur général de la CSPO concernant la possibilité d'une grève dans le transport scolaire et leur demandant d'assurer le transport de leurs enfants vers les écoles.
- ◆ Le 12 septembre, réception d'une résolution de la Municipalité de Pontiac concernant la cession d'un terrain en vue d'un ajout d'espace à l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie de l'École de la Vallée-des-Voyageurs.
- ◆ Comme pour les années passées, la CSPO commanditera la finale régionale de l'Expo-sciences Hydro-Québec, le Défi génie inventif et le Défi Apprenti génie.
- ◆ Du 22 au 26 octobre, Semaine des directions d'établissement scolaire.
- ◆ Le 31 octobre, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse informait la CSPO, au terme d'une enquête relative à une allégation de discrimination fondée sur un handicap, que la preuve était insuffisante et qu'elle cessait d'agir dans le dossier.
- ◆ Le 2 novembre, le Comité des parents pour une école publique alternative informait le directeur général de la CSPO qu'il prenait note de la décision de ne pas donner suite au projet. Il signifiait sa déception et sa volonté de continuer ses démarches. Il demandait, de plus, une rencontre avec la Direction du Service des ressources éducatives afin de poursuivre des discussions relatives à ce projet. La demande sera acheminée au Comité des ressources éducatives.
- ◆ Le 26 novembre à 19 h, formation des membres des conseils d'établissement des écoles par monsieur Pierre Ménard, secrétaire général et directeur des communications.

Engagement envers l'éducation publique

La Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais s'engage à :

- ◆ promouvoir l'éducation publique comme priorité sociale;
- ◆ exiger le financement adéquat du système public d'éducation;
- ◆ défendre la gouvernance démocratique de l'éducation publique;
- ◆ soutenir le développement de l'offre de services en formation professionnelle pour mieux répondre aux besoins des milieux et des groupes spécifiques d'élèves;
- ◆ appuyer les établissements dans les programmes et offres de service
- ◆ encourager la diversification de l'offre de services éducatifs afin de soutenir la persévérance et la réussite scolaires;
- ◆ poursuivre les actions quant à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacé des modes d'organisation;
- ◆ multiplier les efforts de rapprochement avec les partenaires;
- ◆ que la Commission scolaire appuie la Fédération des commissions scolaires du Québec dans sa demande au gouvernement du Québec d'entreprendre des travaux en vue de l'élaboration d'une politique nationale sur l'éducation publique;
- ◆ que la Commission scolaire appuie la Déclaration en faveur de l'éducation publique initiée par la Fédération des commissions scolaires du Québec et invite la population en général à signer cette déclaration;
- ◆ que copie de la présente résolution soit transmise à la première ministre, Mme Pauline Marois, à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Marie Malavoy, au ministre responsable de la région, M. Stéphane Bergeron, aux députés du territoire de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, à la Fédération des commissions scolaires du Québec ainsi qu'à l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

Nomination d'un commissaire

Ce sujet est reporté à la séance ajournée du Conseil des commissaires du 28 novembre 2012 à 18 h 30.

Modification des bassins de l'École du Plateau, de l'École des Deux-Ruisseaux et de l'École du Marais - adoption

Les membres du Conseil des commissaires ont adopté la résolution concernant la modification des bassins de l'École du Plateau, de l'École des Deux-Ruisseaux et de l'École du Marais. La description des bassins figure en annexe du présent document.

Une séance d'information sera tenue pour les parents qui désirent connaître tous les tenants et aboutissants qui ont mené à cette résolution.

Création du bassin de la future École 032 et modification du bassin de l'École du Marais - adoption

Les membres du Conseil des commissaires ont adopté la résolution concernant la création du bassin de la future École 032 et la modification du bassin de l'École du Marais. La description des bassins figure en annexe du présent document.

Représentations

11 octobre	Consultation des conseils d'établissement des écoles dont le bassin risque d'être modifié à la suite de la création du bassin de la nouvelle école 032 à l'École secondaire Mont-Bleu.
12 octobre	Dans la foulée de la Politique en matière de développement durable adoptée par le Conseil des commissaires de la CSPO, rencontre avec Enviro Éduc-Action, la CRÉO, la TJO et la CSD dans le cadre d'un partenariat visant la mise en place du programme « École écocitoyenne »(enjeux environnementaux, écocitoyenneté, gestion des matières résiduelles, îlots de chaleur, économie d'énergie).
17 octobre	Rencontre avec monsieur Stéphane Bergeron, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de l'Outaouais concernant les demandes d'ajout d'espaces et les problématiques liées à l'acquisition des terrains en lien avec ces ajouts d'espaces.
18 octobre	Colloque sur le rôle des commissions scolaires face à l'intimidation et la violence à l'école et via les médias sociaux organisé par la firme d'avocats Morency à Québec.
19 octobre	Rencontre des présidents et des directeurs généraux des commissions scolaires avec la FCSQ à Québec.
19 octobre	Rencontre avec madame Marie Malavoy, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, concernant les demandes d'ajout d'espaces.
25 octobre	Séance d'information publique à l'École secondaire Mont-Bleu concernant la création du bassin de l'École 032 et la modification des bassins de l'École du Plateau, de l'École des Deux-Ruisseaux et de l'École du Marais.
2 novembre	Forum de mobilisation régionale de la CRÉO au Château Cartier.
5 novembre	Rencontre de la région de l'Outaouais avec madame Diane de Courcy, ministre de l'Immigration et Communautés Culturelles et ministre responsable de la Charte de la langue française.
6 novembre	Conférence de presse de la 3 ^e édition du Salon de la formation professionnelle et de la formation technique en Outaouais à l'Aréna Robert-Guertin.
6 novembre	À la suite d'une rencontre avec la coordonnatrice de l'Association, madame Michelle Lavigne, le Mérite scolaire de l'ADÉOQ se tiendra le 2 mai prochain.
13 novembre	Inauguration de la Salle Jean-Pierre-Ouellette.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES:

Séance ajournée: le mercredi 28 novembre 2012 à 18 h 30

Séance ordinaire: le mercredi 12 décembre 2012 à 19 h 30

Nous vous invitons fortement à rendre public ce document. À la suite de chaque séance du Conseil des commissaires ou du Comité exécutif de la Commission scolaire, un petit bulletin informatif sera présenté.

Pour plus de renseignements:

Mme Jocelyne Bertrand, coordonnatrice aux communications

Secrétariat général - Service des communications Tél.: 819 771-4548 poste 850711

ou par courriel: jocelyne.bertrand@cspo.qc.ca

Site Web de la CSPO: www.cspo.qc.ca

Bassins de l'École du Plateau, de l'École des Deux-Ruisseaux et de l'École du Marais

À compter du 1^{er} juillet 2013

École du Plateau

- ◆ Du point de rencontre du boulevard des Allumettières et du boulevard des Grives;
- ◆ Vers le nord, du côté est du boulevard des Grives, sauf à partir de l'intersection de la rue Shamal où on considère les deux côtés du boulevard des Grives jusqu'à l'intersection de la rue du Zéphyr;
- ◆ Vers l'ouest sur la rue du Zéphyr en y incluant la rue du Cyclone jusqu'au chemin de la Montagne;
- ◆ Du chemin de la Montagne vers l'est jusqu'au chemin Pink;
- ◆ À l'est sur le chemin Pink, vers l'est jusqu'au boulevard Saint-Raymond;
- ◆ Le boulevard Saint-Raymond vers le sud jusqu'à l'intersection du boulevard des Allumettières;
- ◆ Le boulevard des Allumettières vers l'ouest jusqu'au point de départ, l'intersection du boulevard des Grives.

École des Deux-Ruisseaux

- ◆ Du point de rencontre du boulevard des Allumettières et du boulevard des Grives;
- ◆ Vers le nord du côté ouest du boulevard des Grives jusqu'au chemin Pink;
- ◆ Vers l'ouest sur le chemin Pink jusqu'au boulevard de l'Europe;
- ◆ Vers le sud sur le boulevard de l'Europe côté est jusqu'à la rue de l'Atmosphère;
- ◆ Vers le sud sur la rue de l'Atmosphère et son prolongement perpendiculaire au prolongement du boulevard Saint-Pétersbourg;
- ◆ Vers l'est le long du boulevard des Allumettières jusqu'au point de départ à l'intersection du boulevard des Grives.

École du Marais

- ◆ Du point de départ à l'intersection du chemin McConnell et du chemin Vanier;
 - ◆ Vers le nord, en incluant les deux côtés du chemin Vanier et les numéros civiques supérieur à 1 200 du chemin Antoine-Boucher jusqu'à l'intersection du chemin de la Montagne;
 - ◆ Vers le sud-est, en incluant le quartier Skyridge jusqu'à la rue du Zéphyr;
 - ◆ Vers le sud sur une ligne imaginaire, en passant derrière la rue du Zéphyr;
 - ◆ Vers l'est, derrière la rue du Cyclone jusqu'au boulevard des Grives;
 - ◆ Vers le sud côté ouest jusqu'au chemin Pink;
 - ◆ Vers l'ouest jusqu'au boulevard de l'Europe;
 - ◆ Vers le sud sur le boulevard de l'Europe côté ouest jusqu'à la rue de l'Atmosphère;
 - ◆ Vers le sud sur une ligne imaginaire jusqu'au boulevard des Allumettières;
 - ◆ Vers l'est jusqu'au boulevard des Grives;
 - ◆ Vers le sud sur une ligne imaginaire jusqu'au prolongement du chemin McConnell;
 - ◆ Vers l'ouest sur le chemin McConnell en direction du point de départ, en excluant toutes les adresses du chemin McConnell, jusqu'à l'intersection du chemin Vanier;
 - ◆ Le secteur Hollow Glen fait partie intégrante du bassin.
- ◆ **Que les élèves de 5^e année en 2012-2013 de l'École du Plateau (008), de l'École des Deux-Ruisseaux (028) et de l'École du Marais (026) soient autorisés à terminer leur 3^e cycle à leur école actuelle, sous réserve de sa capacité d'accueil, et que le transport de ces élèves soit assuré par la Commission scolaire.**

Modification du bassin de l'École du Marais et création du bassin de l'École 032 - à compter du 1er juillet de l'année d'ouverture de l'École 032.

École 032

- ◆ Du point de départ à l'intersection du futur boulevard de Saint-Pétersbourg et du chemin Vanier;
- ◆ Vers le nord sur le chemin Vanier des 2 côtés, en incluant le chemin des Roches jusqu'au chemin de la Montagne;
- ◆ Sur le chemin de la Montagne vers le sud-est, en incluant le quartier de Skyridge jusqu'à l'intersection de la rue du Zéphyr et en excluant celle-ci;
- ◆ Vers le sud sur une ligne imaginaire, en passant derrière la rue Vers le sud sur une ligne imaginaire, en passant derrière la rue du Zéphyr;
- ◆ Vers l'est, derrière la rue du Cyclone jusqu'au boulevard des Grives;
- ◆ Vers le sud côté ouest jusqu'au chemin Pink;
- ◆ Vers l'ouest jusqu'au boulevard de l'Europe;
- ◆ Vers le sud sur le boulevard de l'Europe côté ouest jusqu'à la rue de l'Atmosphère;
- ◆ Sur la rue de l'Atmosphère à droite et vers le sud jusqu'au prolongement du boulevard Saint-Pétersbourg vers l'ouest;
- ◆ Sur le boulevard Saint-Pétersbourg jusqu'au point de départ à l'intersection du chemin Vanier.

École du Marais

- ◆ Du point de départ à l'intersection du chemin McConnell et du chemin Vanier;
- ◆ Vers le nord, en incluant les deux côtés du chemin Vanier et les numéros civiques supérieur à 1 200 du chemin Antoine-Boucher, jusqu'à l'intersection du futur boulevard Saint-Pétersbourg;
- ◆ Vers l'est, le long du futur boulevard Saint-Pétersbourg côté sud jusqu'à l'intersection de son prolongement avec le boulevard des Allumettières;
- ◆ Sur le boulevard des Allumettières vers l'est jusqu'à l'intersection du boulevard des Grives;
- ◆ Vers le sud sur une ligne imaginaire, en passant derrière le quartier du Manoir des Trembles jusqu'au chemin McConnell;
- ◆ Vers l'ouest sur le chemin McConnell vers le point de départ, en excluant toutes les adresses du chemin McConnell, jusqu'à l'intersection du chemin Vanier;
- ◆ Le secteur Hollow Glen fait partie intégrante du bassin.

Que les élèves évoluant en 5^e année à l'École du Marais (026) pendant l'année scolaire qui précède l'ouverture de la future École 032 soient autorisés à terminer leur 3^e cycle à leur école actuelle, sous réserve de sa capacité d'accueil, et que le transport de ces élèves soit assuré par la Commission scolaire.